

## VERBATIM – REUNION PUBLIQUE – GRIGNY

---

### Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

[Début enregistrement manquant] la CNDP a cette nature, ce statut, d'autorité indépendante. C'est nécessaire effectivement pour garantir ce droit à l'information. L'indépendance est une des valeurs principales de la Commission. Il y en a aussi d'autres, par exemple la transparence. C'est-à-dire qu'on met à disposition, qu'on partage toutes les informations que nous avons qui concernent le projet. La Commission est neutre, c'est-à-dire qu'elle n'a pas un avis à partager. Les membres de la Commission nationale et les membres de la Commission particulière n'ont pas d'avis sur les projets qui sont en débat. Ils sont neutres par rapport aux différents projets. Une autre valeur, un principe qui est très important, c'est le principe de l'argumentation, c'est-à-dire que le but de la Commission, c'est évidemment celui de recueillir les avis, mais aussi des avis qui sont argumentés. Ce n'est donc pas seulement dire « je suis en faveur » ou « je suis contre », mais expliquer peut-être pourquoi, avoir des infos et des échanges qui permettent effectivement de creuser les différents enjeux et différentes questions liés au projet. Il y a aussi l'égalité de traitement, c'est-à-dire que pour la Commission particulière et pour la Commission nationale, l'avis que vous allez exprimer a la même importance que l'avis du maître d'ouvrage, que l'avis d'un élu, vous êtes donc tous dans la même position, au même niveau, votre avis est toujours important pour la Commission. Le dernier principe très important pour cette Commission particulière, c'est le principe de l'inclusion. Nous venons de faire, jusqu'à maintenant, je crois, dix-huit débats mobiles. Ce sont des débats dans les parcs, dans les marchés, cette modalité a été choisie justement parce que nous voulions aller vers les citoyens, essayer de toucher les citoyens pour recueillir leurs avis, leur poser des questions, leur expliquer quel était le projet et donc c'est vraiment l'idée d'inclure au maximum la population concernée dans cette discussion autour du projet.

Quel est le calendrier du débat ? La Commission a été saisie en août par le SEDIF sur ce projet qui concerne l'installation d'une nouvelle technologie de traitement de l'eau potable dans trois des usines du SEDIF, c'est-à-dire les usines de Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise et Neuilly-sur-Marne. Le débat a commencé le 20 avril et il va se dérouler jusqu'au 20 juillet. Au cours de ces trois mois, la Commission nationale choisit un président qui a composé sa Commission particulière qui est chargée d'organiser chaque réunion. C'est l'équipe du débat qui a choisi le nombre de réunions, le type de réunions, les lieux de réunions, etc. C'est donc un peu à nous de choisir le design du débat.

Vous voyez dans la slide suivante les différents types de rencontres que nous avons organisées jusqu'à maintenant, nous avons eu vingt-cinq rencontres de réunions publiques, la réunion publique de lancement, trois rencontres de proximité, deux ateliers de travail avec les experts et avec les citoyens, dix-huit débats mobiles, je le disais, deux ateliers citoyens qui ont concerné la prévention des pollutions et la protection de l'environnement et les impacts environnementaux. Lundi, il y aura le troisième atelier citoyen qui concernera la qualité de l'eau potable et ce sera fait en ligne, vous pourrez trouver le lien pour vous connecter et participer à cet atelier citoyen sur le site Internet. Après, nous avons eu neuf débats autoportés. Au total, cela fait vingt-cinq rencontres différentes pour creuser vraiment tous les enjeux et les questions liés à ce projet.

Quels sont les objectifs du débat ? C'est évidemment de questionner l'opportunité du projet, donc au regard de ses objectifs qui sont de retenir les polluants émergents (micropolluants, résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens), supprimer le chlore et le calcaire ; de questionner la proportionnalité du projet au regard des enjeux climatiques, énergétiques, socio-économiques ; d'identifier les alternatives et de produire des recommandations pérennes et opérationnelles. C'est bien pour cela que nous avons choisi, après ces moments d'échanges, de discussions, de débats, de vous demander d'écrire sur les différents posts vos avis, vos questions et vos recommandations parce que tout cela devient très important pour nous pour produire le compte-rendu final. Le débat et les rencontres se terminent le 20 juillet. Ensuite, la Commission particulière devra rédiger son compte-rendu final et là nous allons vraiment mettre en avant et lister tous les arguments que vous avez portés au cours des débats. Le SEDIF devra, dans les trois mois suivants, dire ce qu'il a appris de tout ce débat et comment il va en tenir compte.

Quelles sont les règles du jeu ? Ce sont les derniers éléments que je voulais partager avec vous avant d'entrer dans le vif du sujet. La bienveillance, l'écoute et l'accueil respectueux des points de vue différents entre toutes les

débat public organisé par

personnes présentes, à la tribune comme en salle. En général, nous ne voulons pas qu'il y ait de manifestations intempestives d'accord ou de désaccord, on reste sur vraiment la réflexion et les arguments. Des propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous. La concision et le respect des temps de parole de chacun lors des temps d'échanges, donnant la priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés, c'est vraiment pour pouvoir écouter tous les points de vue, ce qui est très important pour nous. Le dernier point concerne les photos et les vidéos. Donc lors des différentes interventions, merci de ne pas prendre de photos ou de vidéos. Ce sont les règles du jeu pour que l'échange soit le meilleur et le plus riche possible.

Je vais maintenant passer la parole pour la présentation du projet. Nous pouvons faire partir le proje de la salle sur le projet du SEDIF.

*Diffusion d'une vidéo.*

Je vais passer la parole à Monsieur Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF, et à Monsieur Éric REQUIS, Directeur général adjoint du SEDIF, qui vont pouvoir préciser ces éléments.

### **M. Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF**

Merci, Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, bonjour. Monsieur le Maire, bonjour. Arnold CAUTERMAN, je suis le Directeur général des services techniques. Vous l'avez compris, je vais surtout vous parler du projet sur les aspects techniques. Bien évidemment, je me tiens à votre disposition pour répondre à toutes les questions sur les aspects du projet du SEDIF, Éric REQUIS également sur les autres aspects que les aspects techniques. Ce que je souhaite, vous avez vu le projet, alors bien évidemment je suis là pour défendre ce projet sur les aspects techniques, mais je souhaite aussi, en même temps, pouvoir l'intégrer dans un contexte qui est plus vaste et ce débat est pour nous aussi l'occasion d'avoir un temps d'échanges avec vous pour expliquer quelque part aujourd'hui ce qu'est le monde de l'eau, ce qu'on appelle parfois le « petit cycle de l'eau », donc l'eau, l'assainissement, et ce qu'on appelle aussi communément le « grand cycle de l'eau », ce sont les rivières et tout ce qui touche à l'eau dans son paysage.

Ce qu'il faut retenir c'est que ce projet est avant tout axé sur la santé. Un certain nombre de choses vont changer dans les années et dans les décennies qui viennent parce que nous sommes face à des enjeux forts de changement climatique, c'est une évidence, et que ça va avoir un impact sur notre ressource, sur la qualité de l'eau brute que nous utilisons, que nous puisons, soit dans des rivières, soit dans les nappes souterraines et ce changement climatique va avoir des impacts, il en a déjà et bien entendu on peut aller plus loin, si vous le souhaitez, à un moment donné, dans la démonstration.

Deuxième aspect qui est important, c'est que notre modèle de vie depuis de nombreuses années, depuis des décennies, pour ne pas dire depuis plus d'un siècle, a fait aussi aujourd'hui que nous sommes les héritiers d'une situation, notamment en matière de pollution, qui fait que nous avons l'obligation de faire quelque chose, tous ensemble. Bien évidemment, c'est accentué par ce phénomène de changement climatique, mais il est bien important de comprendre qu'aujourd'hui nous sommes face à des pollutions de cette ressource naturelle. Alors quelque chose d'important, je suis désolé, j'insiste un peu, mais nous sommes dans la fabrication de quelque chose qui puise sa ressource dans ce qu'on appelle la terre et la vie, l'eau est un milieu vivant. Donc, vous devinez bien qu'il est sensible à tous les phénomènes que nous pouvons rencontrer et c'est ça qui fait la difficulté de notre métier, quel que soit le mode de gestion, ce n'est pas le sujet par rapport à un débat comme celui-là, technique, et quel que soit le mode de gestion. Ces pollutions sont soit urbaines soit rurales, c'est donc tout ce modèle d'agriculture que nous avons pu mettre en place au fil du temps, au fil des générations. Également toute cette industrie, on le voit au travers des micropolluants aujourd'hui qui sont détectés. Toute cette industrie de cosmétiques, pharmaceutique, tout ce qui fait qu'aujourd'hui les ustensiles de cuisine, les vêtements que nous portons, génèrent, que ce soit de manière volatile, par l'air, ou que ce soit au travers des égouts parce que nous lavons nos vêtements et que cela repart ensuite forcément en milieu naturel, ce sont bien des polluants. L'enjeu du projet du SEDIF c'est donc véritablement la santé.

Quand vous êtes face à une ressource qui est polluée et que vous avez à peu près la certitude que, dans les décennies qui viennent, le phénomène va s'accroître parce que tout simplement notre capacité à chercher ce que nous n'étions pas capables de trouver à une époque par la mesure, etc., s'est accrue, nous sommes face à ce dilemme où soit le contexte nous permet d'aller chercher de l'eau ailleurs... Il faut savoir qu'il y a des collectivités compétentes en eau qui réalisent des dizaines et des dizaines de kilomètres de poses de tuyaux qui

vont chercher l'eau ailleurs et qui la ram nent l  o  ils en ont besoin sur leur territoire, de v ritables autoroutes de l'eau. Et puis, il y a ceux qui ne sont pas dans ce contexte-l , c'est le cas du SEDIF. Pour ce qui nous concerne, le traitement que nous devons avoir, curatif, c'est celui notamment du projet.

Ce qu'il faut juste savoir c'est que depuis des d cennies le SEDIF fait  voluer, en fonction des pollutions, des micropolluants que nous trouvons dans la ressource, ses technologies de traitement et aujourd'hui le sujet, comme vous l'avez compris, c'est ce qu'on appelle le traitement par membrane. Ce qu'il est important aussi que vous compreniez dans ce projet, c'est qu'il ne faut pas l'opposer   la pr vention et   la protection de la ressource. Nous sommes dans des temps qui sont diff rents, pour vous comme pour moi, le court terme c'est quelques jours, c'est quelques semaines  ventuellement. Nous sommes sur du vivant, le court terme, pour les distributeurs et surtout pour les producteurs d'eau, c'est parfois dix, vingt, trente ans. Les politiques de pr vention et de protection de la ressource qu'il faut mener, c'est important de le faire, trente apr s parfois on s'aper oit que les r sultats ne sont pas   la hauteur de ce que nous esp rions. Pour autant, nous n'avons pas remis plus de pollution.  a veut donc dire qu'il faut  tre pers v rant. Quand on parle de long terme, cette fois-ci on n'est pas sur les trois ou quatre prochaines ann es, pour ce qui nous concerne encore une fois, chacun ses choix si je puis dire, l  on est sur le si cle voire le mill naire. Vous entendez peut- tre parler parfois de polluants, ils ont un « petit nom », un acronyme qui n'est pas tr s sympathique, on les appelle les PFAS, vos v tements imperm abilis s, les po les Tefal avec un rev tement antiadh sif, c'est fait avec ces mol cules justement et ces mol cules, on les retrouve notamment dans le milieu naturel. Sachez que ces PFAS, vous en avez certainement entendu parler, sont des polluants dits  ternels. Pourquoi ? Parce que tout simplement ils ne sont quasiment pas biod gradables sur l' chelle de temps qui est la n tre.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Pardonnez-moi, vous avez atteint les dix minutes.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

J'ai termin , Monsieur le Maire, rassurez-vous.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Avec le film ou sans le film ?

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

C' tait sans le film, Monsieur le Maire.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Sans le film, dix minutes.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

J'en termine l  parce que je voulais juste recontextualiser, si vous le permettez,   la fois le projet du SEDIF et en m me temps le sujet de la ressource et j'esp re sinc rement qu'on aura l'occasion d' changer sur ce sujet. Merci.

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Je vais prendre la suite. Je vais plut t vous parler de ce qu'on per oit comme  tant les attentes de nos usagers sur la qualit  de l'eau du robinet et je vais vous parler d'argent aussi, tout simplement.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Du n tre ?

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Alors pas directement du v tre parce que vous n' tes pas au SEDIF, effectivement l'argent des usagers de l'eau, mais l'argent de ceux qui payent la facture du SEDIF, donc ceux qui sont sur le terrain du SEDIF en premier lieu.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Les 4 millions...

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Si je peux terminer ma pr sentation.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur le Maire, s'il vous pla t, vous le laissez terminer.

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Merci. Donc cela fait une vingtaine d'ann es en fait que chaque ann e nous r alisons un observatoire, nous r alisons un questionnaire par t l phone, maintenant nous le faisons aussi par Internet, aupr s d'usagers pour savoir ce qu'ils appr cient sur le service de l'eau et sur quoi ils ont des attentes. Donc pour aller directement aux principaux r sultats qui constituent pour nous nos axes de travail, les usagers, ceux qui sont r ticents   utiliser l'eau du robinet, ils voudraient qu'on am liore le go t de l'eau du robinet. Ils vont trouver qu'elle a mauvais go t, qu'elle est un peu trop chlor e, ils vont trouver aussi que l'eau du robinet est trop calcaire et ce sont des facteurs qui font qu'ils n'ont pas envie d'utiliser l'eau du robinet et  a fait partie aussi des points d'explication, avec un certain manque de confiance, qui peut venir de diff rentes raisons, qui font qu'ils vont, par exemple, pr f rer de l'eau en bouteille   l'eau du robinet et  a, pour moi, c'est un probl me.  a, moi je n'en veux plus. Un de nos objectifs c'est de faire dispara tre cela.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

On a fait expr s de le mettre pour que vous puissiez le faire.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur le Maire, je vous demande, s'il vous pla t, de le laisser arriver jusqu'  la fin.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Il n'est pas dans son sujet.

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Nous sommes parfaitement dans le sujet justement. C'est bien, nous allons avoir une s ance int ressante. On pourra confronter les points de vue sur les attentes que l'on per oit sur le territoire du SEDIF et les attentes que vous pouvez avoir sur le territoire de Grigny puisque vous avez une organisation diff rente du service de l'eau. Ce qu'on a regard  aussi c'est essayer de monter ce projet pour un co t qui reste ma tris  et raisonnable parce que  a, c'est aussi un des enjeux de ne pas entrer dans un projet qui soit d raisonnable. On parle de montants importants, vous l'avez vu dans la pr sentation. Il faut le remettre   l' chelle du SEDIF. Au SEDIF, on s'occupe de l'eau pour 135 communes, 4 millions d'usagers. Nous sommes donc sur un investissement qui repr sente   peu pr s 200 euros par habitant. 200 euros par habitant,  a peut para tre beaucoup, mais c'est un montant qu'on peut arriver   g rer dans le temps, on est capable de g rer un investissement qui repr sente 200 euros par habitant. Ce qu'on a essay  de faire comme  tudes pour essayer de documenter, c'est de voir quels  taient les avantages du projet et ce que  a pouvait g n rer comme retomb es pour les usagers.

Arnold vous a parl  de sant , moi je ne vais pas aller sur le terrain de la sant , d'ailleurs nous n'avons pas cherch     tudier, nous avons respect  ce principe que tout le monde conn t qui est que la sant  n'a pas de prix et nous n'avons pas essay  de valoriser ce que nous pouvions apporter en termes de sant  avec le projet. En revanche, nous avons regard  ce que  a apporte d'avoir une eau moins calcaire, une eau plus douce. Nous avons pu engager deux  tudes successivement qui nous ont permis de mesurer qu'une eau moins calcaire sera moins co teuse   chauffer quand on utilise des appareils. Il va falloir aussi que nous fassions un gros travail d'accompagnement de nos usagers pour leur expliquer qu'avec une eau moins calcaire, quand vous faites une machine   laver, vous savez qu'on dose la quantit  de lessive, plus c'est calcaire plus il faut mettre de lessive, donc nous, il va falloir que nous apprenions l'inverse   nos usagers, c'est- -dire l'eau est moins calcaire, on met moins de lessive, mais la m me chose sur le shampoing, sur le gel douche, sur tous les d tergents, on a besoin de beaucoup moins de d tergent quand on a une eau moins calcaire et  a, ce sont des  conomies parce qu'utiliser moins de d tergents,  a veut dire moins en acheter et avoir un budget d tergents bien moindre que celui que les usagers ont aujourd'hui. Tout cela ne fonctionnera que si nous faisons un bon travail d'accompagnement. Si nous ne r ussissons pas ce travail

d'accompagnement, effectivement nous n'arriverons pas à emmener les gens vers ces sources d'économies grâce au projet.

Nous avons donc regardé ces différents facteurs, l'autre facteur aussi, mais nous l'avons mis un peu de côté, c'est qu'effectivement si on arrive à améliorer la confiance que les usagers ont dans l'eau du robinet, on espère convertir une petite part, on ne convertira pas tout le monde, mais une petite part de la population qui, aujourd'hui, est encore accro à la bouteille en plastique à abandonner la bouteille en plastique et ça, c'est une vraie économie pour les usagers puisqu'une famille de quatre personnes qui abandonne l'eau en bouteille pour passer sur l'eau du robinet, on est tout de suite facilement sur une économie de l'ordre de 400 ou 500 euros par an pour le budget d'un ménage. Les ménages qui ne boivent déjà plus d'eau en bouteille ne feront pas cette économie, mais en revanche on espère pouvoir convaincre une partie de la population d'aller vers cette économie. Donc voilà deux axes que je voulais vous présenter sur ce projet-là et, pour respecter le temps de parole, je vais m'arrêter là, nous sommes à votre disposition s'il y a des questions par la suite.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Merci. Je passe la parole à Monsieur le Maire.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Combien de temps est-ce que j'ai ?

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Quinze minutes.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Merci beaucoup. Monsieur TAISNE arrive, il va s'installer. D'abord sur le débat, je le disais un petit peu dans mon introduction, les termes du débat ne nous paraissent pas très justes et c'est ce qui a fait l'objet de la saisine de la CNDP par onze acteurs. Le terme choisi de « l'eau potable en Île-de-France » aurait en fait dû s'appeler « le choix du SEDIF sur l'osmose inverse basse pression et sur une technologie qui n'est ni partagée ni une obligation réglementaire » et donc nous pensons que les termes du débat ne sont pas justes. Parce que parler d'eau potable en Île-de-France demande d'abord certainement plus de temps, à une autre échelle et puis ne répond pas à un certain nombre de questions. J'ai entendu le débat du changement climatique, mais le débat n'aborde pas cette question du changement climatique et de l'impact sur la ressource du changement climatique là où nous savons, selon l'Agence Seine-Normandie, que l'étiage de la Seine, par exemple, va baisser de 30 %. N'est pas abordé non plus quelque chose qui est extrêmement important en région Île-de-France, c'est l'interconnexion des réseaux, c'est-à-dire qu'entre tous les opérateurs de l'eau, nous nous échangeons de l'eau en cas d'accident sur une usine. Donc, le système qui nous est proposé va nous imposer un modèle technologique qui, je le rappelle, n'est pas aujourd'hui réglementaire en l'état actuel des choses. Dernièrement, toujours sur la question du débat et des termes du débat, les autres acteurs de l'eau potable en Île-de-France, je le disais tout à l'heure, 12 millions de Franciliens, un sujet qui ne porte que sur 4 millions d'usagers, les 8 autres sont potentiellement absents du débat et donc cela pose véritablement un problème lorsque nous, nous portons un projet alternatif de coopération entre tous les acteurs de l'eau et que nous demandons un Grenelle de l'eau en Île-de-France qui n'est pas un débat sur une technique non partagée par les autres acteurs publics de l'eau qui s'interrogent sur effectivement un certain nombre de sujets qui ont été portés, mais où il n'y a pas unanimité et partage des éléments. Deuxième chose, il y a un bel ouvrage – est-ce que je peux faire la pub ? – Sciences et Avenir qui vient de sortir, je vais aller très vite, qui, pour rappeler le contexte de l'eau, d'ailleurs il y a un petit sujet sur Coca-Cola, c'est ce titre-là, « La guerre de l'eau a commencé ». Voilà dans quel système nous vivons. Bien évidemment, dans ce sujet, l'introduction de l'eau à la Bourse de Chicago pour parier sur la raréfaction de l'eau et se faire du pognon sur l'eau là où une autre vision s'oppose, qui a été rappelée à la Conférence mondiale de l'eau, mais portée aussi par des acteurs locaux, dans ce contexte de raréfaction de l'eau, il est préférable de reconnaître l'eau comme un patrimoine commun et d'avoir une gestion collective, là aussi il y a des prises de parole dans quelque chose qui n'est pas de la propagande, mais qui est communément partagé. Voilà les termes génériques du débat, pourquoi les mots utilisés par ce débat ne nous paraissent pas très justes et dans quel contexte nous sommes.

Pour revenir plus précisément au projet industriel du SEDIF. D'abord, je voudrais rappeler que la première tentative du SEDIF a été marquée par un échec. La première usine qui devait faire l'objet de ce procédé-là était

l'usine d'Arvigny à Savigny-le-Temple sur le territoire de Grand Paris Sud. Je vais vous dire rapidement qui a dit non à ce projet. D'abord Grand Paris Sud à l'unanimité de ses membres, c'est-à-dire de manière transpartisane. Deuxièmement, l'Agence de l'eau a refusé le concours financier au motif que, je cite, « le programme présente des effets sur l'environnement qui ne sont pas contrebalancés par un intérêt visé par le programme de l'Agence sécurité de l'approvisionnement en eau, impacts positifs pour la ressource en eau, impacts positifs pour la santé ». En clair il y a des questions et des questionnements, nous ne sommes pas matures pour basculer dans le projet de près de 1 milliard d'euros qui nous est proposé. Et puis avis défavorable de la Commission départementale d'évaluation des risques sanitaires et technologiques. Pour toutes ces raisons, le préfet de Seine-et-Marne a refusé l'autorisation environnementale. Le projet a donc été refusé en dehors du périmètre du SEDIF sur une entreprise qui lui appartenait. Voilà la réalité des choses. Pourquoi est-ce qu'il y a eu ces décisions partagées, collectives, réfléchies, dans la période ? Tout simplement parce que le procédé qui nous est proposé pose énormément de questions. Nous avons, vous comme nous, acteurs publics de l'eau, un intérêt sur la santé, c'est notre métier premier. Le président de la régie publique de l'eau de Grand Paris Sud, bien évidemment nous avons un intérêt à délivrer de l'eau conforme à 100 % tous les jours, 365j/365, 7j/7. Les techniciens sont mobilisés là-dessus, les contrôles sont réguliers, etc.

Le projet qui nous est présenté a des inconvénients extrêmement difficiles et encore une fois le sentiment du passage en force non coopératif pose question. Le premier c'est que c'est un projet énergivore et polluant. Énergivore parce que dans un moment de raréfaction de l'eau, c'est un projet qui utilise beaucoup plus d'eau pour produire de l'eau potable, de l'ordre de 15 % à 20 % voire 25 % d'eau en plus pour produire de l'eau potable. Il y a moins d'eau dans la bouteille, mais on va en utiliser plus pour produire de l'eau potable. Deuxième élément, il y a un sujet énergétique, on en a parlé tout à l'heure dans la belle réclame et la belle publicité avec la belle musique qui va avec, de réseaux de transport électriques. Il y a effectivement un sujet qui est celui de l'utilisation de l'énergie supplémentaire d'électricité de l'ordre de 45 %, 45 % d'électricité en plus pour produire de l'eau.

**[Intervenant non identifié-0:31:35]**

[Inaudible-hors micro-0:31:35].

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Dans un moment, dans un moment, dans un moment, dans un moment...

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Vous interviendrez après.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Dans un moment, dans un moment, dans un moment... Nous l'avons fait exprès pour que vous puissiez nous taper dessus, ne vous inquiétez pas, il n'y a pas de problème. Dans un moment où l'appel à la sobriété est un appel à la raison, consommer plus d'eau pour produire de l'eau potable et avec un coût énergétique plus important où on rappelle juste que l'été dernier, ou cet hiver plus exactement, nous nous posions des questions s'il y avait un besoin d'électricité dans ce pays, cela interroge fondamentalement sur cette technologie. Le plan eau présenté par le Gouvernement, par exemple, appelle à la sobriété. Je ne le partage vraiment pas à 100 %, mais le maître mot c'est celui de la sobriété et de la préservation de la ressource. Sur ces deux points de vue-là, on a un projet qui mériterait qu'il y ait un échange plus long pour savoir si collectivement nous allons prendre cette direction qui est proposée ou s'il y a des alternatives. Par exemple, il y a des alternatives qui existent, y compris proposées par d'autres opérateurs privés, mais aussi publics sur la question du calcaire et du souci que vous avez de la ménagère pour qu'elle nettoie moins et qu'elle utilise moins de produits. Il y a des techniques qui existent de votre concurrent, collègue, je ne sais plus comment l'appeler, du Groupe Veolia, en l'occurrence SUEZ, ou d'autres acteurs publics, qui travaillent sur des procédés chimiques, technologiques, permettant une décarbonation de l'eau pour réduire le niveau de calcaire. Il y a donc d'autres techniques qui existent et dans ce moment véritablement nous appelons à la sobriété industrielle. L'exemple de Coca-Cola sur ce territoire nous paraît extrêmement important puisqu'un industriel majeur de l'eau, comme l'entreprise qui a une délégation de service public pour le compte du SEDIF, le Groupe Coca-Cola a considéré qu'on devait changer de lunettes dans ce monde qui change. Nous l'avons réalisé de manière, j'ai envie de dire, à l'amiable. Alors, aujourd'hui, vous êtes dans un processus de vente forcée d'un procédé industriel et donc nous ne souhaitons pas faire de la préemption sur quoi que ce soit, mais nous vous demandons de revenir à la raison, d'ouvrir un débat avec les acteurs de l'eau, échanges

débat public organisé par



que nous n'avons pas eus   ce jour, collectivement, et quand tous les acteurs de l'eau vous appellent   la raison pour r fl chir en commun   l'avenir de l'eau en r gion  le-de-France, parce que nous sommes interconnect s et que votre d cision unilat rale va impacter tout le reste de la r gion  le-de-France, l'urgence c'est de retirer votre projet et de tout simplement organiser un Grenelle de l'eau qui prendra le temps qu'il faut et qui permettra d'avoir une vision commune et un niveau d'investissement financier commun parce que derri re tout cela, encore une fois, il y a la question du pouvoir d'achat et dans une ville comme Grigny, et je terminerai par-l , particuli rement   Grigny, la sensibilit  du pouvoir d'achat est extr mement importante. Lorsqu'il y a autant de doutes sur un projet qui aura un impact financier aussi important, cela pose question, comme pose question ce que vous d montrez dans votre film qui d montre que les concentrats sont rejet s dans le milieu naturel. C'est l'argument  cologique qui nous interroge et pour lequel vous n'avez pas de r ponse. La r ponse m riterait que, en clair, on cr e de l'assainissement et donc qu'on surench risse le co t de l'eau. L'ensemble des polluants, vous les rejetez dans le milieu naturel et c'est un syst me sans fin qui fait penser   un droit   polluer. Dans ce monde actuel, nous ne pouvons pas passer en force sur les questions  conomiques, technologiques, environnementales et nous vous appelons donc   la raison.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

J'ai respect  le quart d'heure ?

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Quatorze minutes, donc c'est super, bravo.

*Applaudissements.*

Monsieur le Maire, je vais r pondre sur la question qui concerne le titre du d bat. Justement, le titre concerne le projet du SEDIF, nous sommes, partis du projet du SEDIF et d j  dans la phase d' tude du contexte qu'on a men e avant de lancer le d bat, nous avons commenc    voir la complexit  des th mes et des sujets qui  taient li s   ce projet qui n' tait pas seulement li    la question environnementale, aux questions  conomiques, mais qu'il y avait vraiment des enjeux d'interconnexion, de solidarit , qui  taient importants et qu'il fallait pr senter et discuter publiquement. Le d bat public ne se termine pas aujourd'hui, nous avons un dernier moment qui est celui du 12 juillet. Nous aurons l'Agora de l'eau et ce sera le moment o  toutes les autorit s organisatrices et les op rateurs, avec tous les  lus, avec les repr sentants de l' tat, seront l  pour discuter exactement de ces enjeux plus strat giques et g n raux dont vous avez parl  et qui sont remont s dans les diff rentes rencontres, dans les diff rents outils, dans les ateliers citoyens avec les  changes avec les experts, c'est donc vraiment un th me qui est remont  du d bat et donc en tant que Commission nous devons prendre en charge et discuter avec les citoyens et avec les participants. Je vais maintenant passer la parole   Monsieur TAISNE de la F d ration Nationale des Collectivit s Conc dantes et R gies pour revenir un petit peu sur l'axe qui  tait l'axe principal qu'on avait imagin  pour cette r union, donc les questions  conomiques et soci tales.

**M. R gis TAISNE, Chef du d partement « cycle de l'eau »   la FNCCR**

Bonjour   tous. Je m'excuse du retard, j'ai eu quelques petits soucis de RER. Mes coll gues du secteur un petit peu plus au sud m'avaient pr venu qu'il fallait prendre quinze ou vingt minutes de battement, il fallait prendre un petit peu plus d'une heure...

Je suis en charge du D partement « cycle de l'eau »   la F d ration Nationale des Collectivit s Conc dantes et R gies, mais la F d ration en tant que f d ration n'a pas pris position et n'a pas de position   prendre sur les projets qui seront conduits ici ou l , donc ce sont plus des questions ou des interrogations que je sou mets   titre personnel en lien  videmment avec des sujets que je suis professionnellement, mais ce n'est pas une expression politique de la FNCCR.

Il y a sans doute un premier point sur le projet qui a d j   t  un peu  voqu , je suis arriv    la fin de la pr sentation d' ric, qui est d'abord centr , c'est  videmment l'objectif d'une collectivit , sur ses propres usagers et sur sa propre population, c'est assez logique. Donc qui s'inscrit dans un environnement autour, mais qui est d'abord au service de ses propres usagers. Un projet qui, peut- tre par pragmatisme, y compris politique, acte de l' chec

quasi complet de la politique nationale en matière de reconquête de qualité des masses d'eau puisque finalement c'est bien de dire qu'on ne pourra pas faire face au niveau des ressources en eau, aux pollutions actuelles et aux pollutions futures, aux nouvelles normes de qualité, par la ressource en eau et donc il faut, si on veut pouvoir respecter les limites de qualité, aujourd'hui pour le moment on y arrive, mais celles qui s'annoncent demain, ça veut dire qu'il n'y a plus qu'une seule solution, c'est de traiter. C'est un échec de la politique, mais d'une certaine manière c'est là où je dis qu'un certain pragmatisme peut être une piste, c'est qu'on a fait Ecophyto, on a fait plein de choses, on a mis pas mal d'argent sur la protection des ressources en eau, il y a des choses qui avancent quand même, heureusement, mais est-ce que le pari est fait que ça peut fonctionner ou est-ce qu'au contraire le pari est fait que ce sera un échec, la question est quand même posée de ce point de vue-là.

Peut-être la deuxième chose qui interpelle avec une vision plus nationale, pas simplement régionale, c'est quelle image on donne de la qualité de l'eau et de l'eau du robinet aujourd'hui. À court terme, elle sera quelque part forcément mauvaise parce qu'on essaye de faire passer le message qu'elle est aujourd'hui potable quand même, qu'on est obligé d'anticiper des pollutions futures, mais est-ce que les pollutions qui ne sont pas déjà là, moi j'entends un peu la réaction au Comité national de l'eau d'un certain nombre de représentants d'associations de consommateurs, la première réaction c'est de dire que de toute façon l'eau n'est pas potable, l'eau n'est plus potable aujourd'hui. Or, elle respecte quand même, dans l'immense majorité du territoire, les limites de qualité, y compris celles qui ont été fixées par la nouvelle directive eau destinée à la consommation humaine du 16 décembre 2020 au niveau européen et qui est rentrée en application au mois de janvier de cette année. Évidemment dans le futur, ça va poser quand même la question qui sera peut-être résolue sur le territoire du SEDIF, enfin en tout cas quelque part sur le reste du territoire, le message c'est quand même : l'eau n'est pas sûre, l'eau potable n'est pas garantie, la qualité de l'eau n'est pas garantie et c'est vrai que ça questionne sur l'impact que ça peut avoir sur les usagers ailleurs qu'au SEDIF, pas sur les usagers du SEDIF, je suis même à côté parce que j'habite dans une des communes du SEDIF, mais sur les territoires extérieurs. Comment est-ce qu'on va pouvoir gérer cette fois-ci non pas à l'échelle locale du SEDIF, mais à l'échelle plus large l'image de la qualité de l'eau ? C'est-à-dire que s'il y a 20 % des abonnés du SEDIF qui ne boivent plus d'eau en bouteille, ce sera très bien, mais qu'il y en a 20 % de plus ailleurs sur les 60 autres millions d'habitants, le bilan environnemental à l'échelle nationale n'est pas super. En tout cas voilà, il y a comment va-t-on réussir quand même à maintenir la confiance de la population ailleurs qu'au SEDIF dans la qualité de l'eau.

Et puis, la troisième question qui se pose à mon sens, c'est la capacité d'accès, ça a été un peu évoqué sur le prix de l'eau, mais est-ce qu'à l'échelle du territoire tout le monde peut payer une eau 30 ou 40 centimes plus cher ? On peut bien sûr mettre en place des outils d'aide sociale, mais qui sont reportés sur les autres de toute façon et c'est vrai que j'ai été assez influencé par une étude qui a une dizaine d'années qui avait été financée par l'Agence Nationale de la Recherche, l'ANR, c'est un projet qui s'appelait OI3E, alors c'était Économie, Environnement et Équité les trois « E », et qui avait travaillé sur des scénarios de devenir des services publics et notamment de savoir, suivant... alors c'est de la prospective, même parfois un peu dystopique, mais de voir quelle était l'influence que pouvaient avoir des politiques sur : on renforce le prix de l'eau avec une qualité au top ou alors on reste sur un service qui est juste satisfaisant par rapport aux normes, mais pas plus ou alors carrément on abandonne l'idée de faire de l'eau potable voire on abandonne l'idée de faire de l'eau à trois barres de pression qui monte dans les étages, chacun se débrouille ensuite avec des seaux, avec des pompes, pour amener l'eau au dixième étage des immeubles. C'est vrai qu'une des inquiétudes qui était portée là-dessus c'était le risque que si le prix de l'eau augmente trop, ceux qui ont les moyens de trouver des ressources alternatives et notamment de récupérer de l'eau de pluie, etc., vont finalement se désolidariser en partie du service. Or, le financement repose sur le fait qu'on est nombreux à l'utiliser. Le risque étant donc que des secteurs pavillonnaires se déconnectent en partie du service, consomment moins d'eau du réseau public, donc contribuent moins financièrement au service et que ça reporte des charges supplémentaires sur l'habitat collectif. Alors, si on est un territoire qui est à peu près équilibré, ça peut fonctionner, mais c'est une interrogation de savoir est-ce que, si le service est plus cher, cela peut conduire certaines personnes à consommer moins d'eau et à moins contribuer au service, c'est-à-dire ceux qui en ont les moyens, et si les gens les plus pauvres vont pouvoir continuer à accéder à un service dans un contexte en plus où de toute façon, c'est le plan eau du Gouvernement, c'est moins de 10 % des prélèvements d'eau, mais honnêtement sur les territoires de la région parisienne, le SEDIF où le rendement est déjà à 90 %, on ne va pas gagner encore dix points de rendement, donc si on veut faire 10 % en moins, c'est sur les consommateurs qu'il faut les faire et donc là aussi sur l'équilibre économique du service.



**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Je vous invite   conclure.

**M. R gis TAISNE, Chef du d partement « cycle de l’eau »   la FNCCR**

Une question sur effectivement la confiance dans l’eau du robinet au-del  du territoire du SEDIF, ailleurs. Une question sur l’aspect social et de voir si  a va jouer sur qui consomme quoi, qui acc de   quel service et donc notamment au niveau social. Quand m me un troisi me point, c’est que je pense que les grandes agglom rations, au-del  de la question du prix et m me s’il y a des territoires plus ou moins riches, auront une capacit  financi re   pouvoir g rer des installations assez c teuses, mais que se passe-t-il en milieu rural, qu’est-ce qui est possible dans de petites collectivit s qui ont des ressources en eau limit es en quantit  et sur lesquelles on ne peut pas imaginer aujourd’hui, ni techniquement ni financi rement, de gros ouvrages pour arriver   ce niveau de traitement de l’eau.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Vous aurez d’autres possibilit s d’intervenir parce que je vais vous demander effectivement de nous aider et de continuer de nous aider   creuser ces th mes et questions qui sont tr s importants. Nous passons maintenant   la phase d’ changes, donc d’interventions de la salle, des questions et r ponses. Je voudrais demander   la r gie d’afficher les r gles du jeu, juste pour que ce soit clair pour tout le monde, nous avons besoin de pouvoir vraiment essayer d’aller au fond, de pouvoir se comprendre, de pouvoir s’ couter, de pouvoir partager les arguments et  changer, mais de fa on vraiment bienveillante en s’ coutant et avec un accueil respectueux des diff rents points de vue. Ma coll gue est l  avec son micro qui va passer dans la salle. Nous prenons trois questions et nous allons r pondre. Apr s nous continuons et nous encha nons comme  a.

**M. Aristide MEDOKPO, Habitant de Grigny**

Bonsoir Messieurs-Dames. Monsieur MEDOKPO Aristide, habitant   Grigny. J’avais une question pour Monsieur TAISNE. Vous dites que les r gles ont chang , que les choses ont  t  act es en 2020, mais que c’est seulement maintenant qu’elles ont  t  mises en  uvre. Est-ce qu’avec ces trois ans les choses n’ont pas  volu  ou ne se sont pas d t rior es ? J’aurais voulu savoir pourquoi c’est aussi long.

**Mme Sarah CHABROT, Habitante et  lue**

Bonsoir. Sarah CHABROT. Vous envisagez de mettre en place un projet   plus de 800 millions d’euros pour d polluer l’eau et reverser un substrat ensuite dans la Seine, ce n’est donc pas une vraie d pollution. Pourquoi ne pas investir cet argent pour emp cher la pollution   la source ? Pourquoi ne pas accompagner les agriculteurs, les industriels, pour  viter les pollutions, les reversements de pesticides et autres ? Pourquoi ne pas construire des stations de d pollution des eaux de pluie qui existent comme   Champigny ? C’est 25 millions d’euros, donc 32 fois moins, ce qui permet d’avoir un peu plus d’argent pour la pr vention. Merci.

**Mme Catherine [nom ?-0:51:35], Association Eau Publique Orge Essonne**

Bonsoir. Je m’appelle Catherine et je ne suis pas de Grigny, j’ai particip  avec une association pour l’eau publique dans mon agglom ration, qui est donc celle d’  c t , Eau Publique Orge Essonne,   l’installation d’une r gie publique de l’eau. Je m’int resse donc aux probl mes de l’eau depuis de nombreuses ann es,   l’ cologie depuis de nombreuses dizaines d’ann es et je suis un peu inqui te de votre projet, pour ne pas dire tr s inqui te. Alors puisque je dois me limiter   une seule question, je vais vous demander pourquoi vous n’avez pas parl  de la qualit  de l’eau qui sera celle   la sortie de vos usines avec l’OIBP et qui, si j’ai bien compris d’autres articles que les v tres, n cessitera de rem langer de l’eau trait e de fa on conventionnelle puisque votre eau sera plus pure que pure et tellement pure qu’elle ne serait pas tout   fait propre   la consommation, voil  entre autres choses.

**Mme DEBY, Habitante de Grigny**

Bonsoir. Madame DEBY, je suis habitante de Grigny. Vous avez  voqu  deux choses, vous avez dit tout   l’heure qu’  chaque fois il faut mettre des produits pour justement  liminer le calcaire, que ce soit dans la machine ou dans le shampoing et vous avez  voqu  aussi la sant  des usagers. Avez-vous d j  pos  la question aux personnes qui boivent de l’eau du robinet, quel est vraiment leur  tat de sant  ? Je parie qu’ils ont tous des probl mes de reins.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Nous pouvons faire un premier tour de réponses. Nous pouvons commencer par Monsieur TAISNE puisque la première question vous était adressée.

**M. Régis TAISNE, Chef du département « cycle de l'eau » à la FNCCR**

Sur les délais, c'est simple, quand il y a un texte européen qui est promulgué, donc la directive, les discussions ont d'ailleurs commencé, je crois, en 2012, les premiers rapports sur la modification, la directive précédente datait de 98 et il est toujours prévu entre une année et trois ans pour que chaque État la transpose dans son droit pour la rendre obligatoire. Donc la date limite qui a été fixée aux États c'était en l'occurrence le 12 janvier 2023 donc deux ans et trois semaines après sa publication au Journal officiel européen. Donc, en France, tous les textes ont été publiés entre le 29 décembre et le 3 janvier. Alors, en termes de limite de qualité, il n'y a pas eu d'évolutions très sensibles, un petit peu sur les pesticides dans la définition très formelle des molécules. Malheureusement d'ailleurs, c'est un souci, les États européens n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour que l'on fixe au niveau européen la liste des molécules « pertinentes », jugées problématiques. Chaque État est donc « libre » de fixer sa liste de molécules supposées problématiques. Il y a donc un paquet de molécules qui sont jugées problématiques par tout le monde, mais les États peuvent définir des listes différentes, des seuils différents. C'est le cas notamment du fameux métabolite de chlorothalonil pour lequel la France pour le moment, en tout cas il y a une nouvelle expertise qui est lancée, considère que c'est une molécule problématique, on appelle ça une molécule pertinente dans le langage européen. Ce n'est pas le cas des Allemands qui aujourd'hui considèrent que c'est une molécule qui n'est pas pertinente et donc clairement il y a des enjeux d'appréciation sanitaire différents d'un État à un autre et puis sans doute des enjeux économiques aussi qui ne sont pas les mêmes ou qui ne sont pas perçus de la même manière partout. Une meilleure définition des molécules qui posent problème ou pas, même si ce n'est pas encore uniforme à l'échelle européenne, et en même temps, mais ce n'est pas lié directement à la directive européenne, la France a renforcé le suivi d'un certain nombre de molécules nouvelles et a détecté récemment notamment ce fameux métabolite de chlorothalonil qui avait été identifié il y a trois ans en Suisse, à Lausanne.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Merci. Je vais passer la parole au SEDIF.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF**

Je vais donc répondre dans l'ordre. Le projet, c'est Madame qui évoquait le montant de 870 millions d'euros pour ce projet. Alors, vous devinez bien que ce projet est forcément à l'échelle du SEDIF, 4 millions d'usagers, et que ça concerne trois usines. Donc, bien évidemment, sur d'autres territoires où la population est moins importante à desservir, les projets de même nature coûtent forcément proportionnellement moins cher, c'est une chose. C'est donc à l'échelle du SEDIF, bien évidemment.

Vous évoquez notamment la notion de substrat, j'imagine que vous voulez parler certainement de ce rejet qui a été évoqué dans le film. Alors justement ça tombe bien parce que Monsieur TAISNE vient de faire référence à quelque chose qui a été découvert il y a quelques années de cela à Lausanne, ce fameux métabolite de pesticides, donc du chlorothalonil. Typiquement, aujourd'hui, les conclusions des essais qui ont été faits pour justement trouver les traitements à ce pesticide à Lausanne et donc les conclusions ont été faites récemment, il est bien évoqué qu'à chaque fois il faut remettre les choses dans leur contexte et ce que vous avez dans le substrat, donc le concentrat, vous avez trois possibilités, soit vous le traitez au travers d'un rejet parce que vous avez la possibilité de le faire au travers d'un rejet en direction d'une station de dépollution, donc une station d'épuration, soit vous pouvez éventuellement par des techniques, mais qui demandent beaucoup d'énergie, encore beaucoup d'énergie, ce qu'on appelle évaporer et concentrer et ensuite le détruire. Enfin, troisième solution, c'est écrit dans les rapports, ce ne sont pas les rapports du SEDIF, j'insiste, ce sont des rapports notamment du service de l'eau de Lausanne qui a pris beaucoup de temps pour faire ses analyses et ses essais pilotes, de le mettre dans le milieu naturel dès lors que celui-ci est en capacité de l'accueillir. Bien évidemment, on est sur des fleuves qui sont importants et qui sont en capacité. Aujourd'hui, c'est la proposition qui est faite, mais ça ne veut pas dire pour autant que le SEDIF ne travaille pas à d'autres solutions parce qu'intellectuellement, et vous avez raison, ce n'est pas satisfaisant. Donc sachez que nous travaillons sur ce sujet par rapport à un traitement de ce concentrat. La question était aussi de dire pourquoi ne pas mettre ces 870 millions sur du traitement et de la dépollution à la

source. La difficulté est la suivante : c'est que quand vous identifiez la source, alors on pourrait dire, par exemple, que c'est un rejet d'eau industrielle, pour autant l'industriel en question doit faire l'objet d'une autorisation, c'est un établissement classé, il est censé traiter ses rejets, etc., mais notre problématique n'est pas là, et notamment quand Monsieur TAISNE évoque la problématique des pesticides, c'est que vous êtes sûr de la pollution diffuse. Je vais vous prendre quelques exemples très récents. Par exemple, le Grand Reims, la ville de Reims, la moitié des communes de la communauté d'agglomérations du Grand Reims avait des restrictions d'usage sur l'eau potable il y a encore quelques semaines pratiquement. En contrepartie d'un programme d'actions et un programme de travaux, les seuils ont été rehaussés par l'Agence régionale de santé. Vous en avez d'autres, la région d'Auxerre, et on pourrait en citer beaucoup d'autres. Le problème aujourd'hui c'est la pollution diffuse et c'est là où je rejoins les propos de Monsieur TAISNE, rappelez-vous ce que je vous ai dit au tout début, vous avez l'immédiateté, c'est le traitement curatif malheureusement, et puis vous avez le très long terme, c'est ce qui est mis en place comme politique. Pour conforter quelque part ce que disait tout à l'heure Monsieur TAISNE sur le résultat, avec Éric REQUIS, on lisait encore les conclusions de l'Agence de l'eau sur la stratégie d'adaptation au changement climatique. Il est dit très clairement que par exemple, sur tout ce qui relève de ces tensions qu'on a sur la pollution par les nitrates, etc., c'est qu'aujourd'hui, malheureusement les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs et qu'encore une fois toutes les pollutions d'origine agricole, nitrates, pesticides, ont conduit à la fermeture de 468 captages entre 2000 et 2021. On est sûr des résultats qui ne sont pas satisfaisants à court terme, mais oui, bien sûr, Madame, il faut investir sur le long terme et le SEDIF le fait.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Monsieur CAUTERMAN.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF**

Je termine. Tout à l'heure a été évoquée notamment l'inquiétude sur la qualité de l'eau. Je vous rassure, Madame, l'eau n'est pas plus pure que pure, pour reprendre vos mots. Vous savez, ce qu'on appelle l'eau calcaire, dans notre jargon c'est un indicateur, on appelle ça la dureté de l'eau. Donc, la dureté de l'eau, l'eau est potable à partir de ce qu'on appelle 8°f, je suis désolé de parler comme ça, mais ça représente le calcaire que vous avez dans l'eau. À peu de choses près ça veut dire ça. En France, aujourd'hui, vous avez des eaux qui vont jusqu'à même 40°f, donc je vous laisse imaginer les eaux très dures, très calcaires. Au SEDIF, on est sur 25°f à 28°f sur Choisy et Neuilly et à Mery on est à 15°f. L'eau qui va sortir du traitement membranaire que nous proposons va être entre 10°f et 12°f, donc tout à fait potable, il n'est donc absolument pas nécessaire de la reminéraliser si c'est ce que vous avez entendu comme discours, il n'y a absolument pas besoin de la reminéraliser et à peu de choses près, quelques degrés, elle est un peu plus douce que celle que l'on distribue déjà à Mery. J'en ai terminé, je laisse peut-être la parole sur un sujet un peu plus santé puisque ça a été évoqué.

**[Intervenant non identifié-1:03:06]**

À deux vous prenez plus de temps, il y a un problème.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Attendez, il y a une troisième question à laquelle ils n'ont pas encore répondu.

**[Intervenant non identifié-1:03:17]**

Ils sont à deux du SEDIF pour répondre, ce n'est pas démocratique !

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Monsieur, nous avons vraiment compté le temps, nous avons deux minutes chacun pour poser les questions. Monsieur TAISNE a eu deux minutes pour répondre à sa question...

**[Intervenant non identifié-1:03:29]**

C'est de la manipulation !

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Non. Nous voulons essayer de répondre à tout.

**[Intervenant non identifié-1:03:34]**

débat public organisé par

[Inaudible-1:03:33] qui va polluer l'eau pour tous les autres départements et qu'il va falloir retraiter dans deux ans parce que [inaudible-1:03:43]...

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Monsieur, nous allons terminer cette question et vous aurez après la possibilité de partager votre avis. Nous allons justement les laisser terminer de répondre parce qu'il y a une troisième question à laquelle ils n'ont pas répondu.

**[Intervenant non identifié-1:03:54]**

On devrait mettre un deuxième élu pour répondre...

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Je vous donnerai le micro après, Monsieur. Attendez, s'il vous plaît.

**M. Éric REQUIS, Directeur général adjoint du SEDIF**

Je vais répondre à la question de Madame DEBY. Non, quand nous faisons notre observatoire, nous ne posons pas de questions sur la santé des gens que nous interrogeons, ce sont uniquement des questions de perception générales.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Sur les 870 millions d'euros affichés, disons-nous les choses, ce chiffre en fait est plus près du milliard et même bien supérieur puisque l'estimation a été faite il y a quelque temps, qu'il y a quelque chose qui s'appelle l'inflation et que donc les montants affichés aujourd'hui sont légèrement dépassés et donc l'impact sur le tarif de l'eau sera différent.

Deuxième chose, sur la question du chlore, du calcaire et des micropolluants, cette technique d'OIBP n'est pas nécessaire pour réduire le chlore et le calcaire. Je l'ai expliqué tout à l'heure sur le calcaire, mais aussi sur le chlore. Donc, les arguments qui sont développés ou les interrogations montrent qu'il y a des alternatives et la question de la préservation de la ressource est déjà à l'œuvre chez certains acteurs de l'eau qui accompagnent les transitions agricoles et nous venons de faire la démonstration à Grigny que nous pouvons aussi accompagner les transitions industrielles quand il y a de l'intelligence collective chez l'industriel et au sein des collectivités locales. Il y a des exemples partout en France et pas qu'en Île-de-France où la question agricole est traitée de manière intelligente, où il y a un accompagnement réel et concret des opérateurs de l'eau pour que les agriculteurs passent d'une agriculture conventionnelle, intensive, hyper polluante à une agriculture biologique. Ça existe en France et ça existe même en région Île-de-France et ça existe même dans des endroits où, par exemple, Eau de Paris, qui est approvisionnée par le secteur sud, notamment dans le 77 en Seine-et-Marne, accompagne cette transition pour préserver à la source la qualité de l'eau et donc avoir une sobriété qui permette d'avoir moins de traitements chimiques parce qu'effectivement l'argument consistant à dire, si on met les concentrats dans la station d'épuration, ce qui n'est pas le choix que vous avez retenu, parce que ça va augmenter le coût sur la tarification, l'évaporation, j'ai cru comprendre que c'était encore plus cher que la SEP, eh bien ! vous le rejetez dans le milieu naturel comme aujourd'hui tout ça c'est, je trouve, complètement has been, dépassé, et votre intelligence, les capacités techniques que vous avez et vos capacités financières importantes, gigantesques doivent accompagner cette transition écologique et sociale qui est appelée de la part de tout le monde. Il y a donc des alternatives et prenez plutôt un autre chemin.

*Applaudissements.*

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Pardon, comme vous le voyez, on essaye de rester neutre le plus possible par rapport aux différents avis qui seront exposés. Monsieur TAISNE, vous voulez peut-être rebondir sur quelque chose.

**M. Régis TAISNE, Chef du département « cycle de l'eau » à la FNCCR**

Deux éléments. Le premier c'est qu'il faut quand même reconnaître que c'est plus compliqué d'intervenir sur la protection des cours d'eau qui sont pollués, surtout en matière de pollution diffuse, agricole, qui sont évidemment au niveau des sources elles-mêmes, donc il y a des choses à faire de toute façon, mais aussi par des tas de ruissellements. Malheureusement il y a des leviers dans la mesure où même sans dire qu'il faut convertir la totalité

du bassin versant de la Seine   l'agriculture biologique, je pense qu'il ne faut pas y songer tout de suite, il y a quand m me des mesures qui peuvent  tre prises que l' tat devrait d'ailleurs faire respecter, il ne le fait pas forc ment, notamment pour prot ger toutes les rives, tous les cours d'eau, tous les affluents et tous les petits ruisseaux qui alimentent. Normalement on ne doit pas  pandre de pesticides dans autour de ces ruisseaux. Ce qui a d j , sur des bassins versants plus petits, montr  son efficacit , c'est s r qu'  l' chelle du bassin de la Seine c'est plus compliqu , mais la balle est aussi l -dessus dans le camp de l' tat et peut- tre aussi, c'est une interrogation que je vous renvoie, c'est aussi ce que chacun consomme en tant qu'humain qui mange, qui boit aussi, c'est clair que l'eau c'est le premier aliment, mais le deuxi me est un peu plus roboratif. Donc c'est vrai que les pratiques agricoles vont changer   la fois parce qu'il y a des contraintes, parce qu'il y a un accompagnement de la profession agricole et parce qu'il y a des citoyens consommateurs qui font  voluer aussi leur demande.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Je vais passer aux autres questions. Monsieur, si vous avez une question   poser ou un avis   partager, je vous en prie. Mathilde.

**Mme Mathilde RAMBOURG, Commission particuli re du d bat public**

Oui, nous avons une question ici.

**M. Jacky BORTOLI, Adjoint Ville de Grigny**

Bonjour Messieurs-Dames. Deux questions. Il y a d'autres op rateurs qui traitent ces questions-l  sans utiliser l'osmose inverse. Comment se fait-il que vous, vous choisissiez l'osmose inverse ? Les mauvaises langues disent que c'est parce que Veolia vous y pousse. Donc vous allez nous expliquer que ce n'est pas vrai. Je vous demande pourquoi d'autres op rateurs ne choisissent pas ce proc d .

Deuxi me question, j'ai 80 ans, je connais le SEDIF depuis sa naissance et je consid re, comme Monsieur TAISNE, que votre choix strat gique, monsieur le technicien, c'est l'aveu d'un  chec. Ce sont les m mes que vous, mais plus jeunes, qui ont d fendu le fait qu'il fallait faire ce que fait le SEDIF. Quand on est en  chec, on  coute ceux qui disent qu'on ne peut pas continuer comme  a parce que ce qui m'est d crit, moi, c'est que l'eau va continuer   pourrir le sol. Dans mon agglom ration qui est Grand Paris Sud, on s'organise pour l'alimentation des gens, seulement le sol sur lequel on marche, c'est fini, il va pourrir de plus en plus. C'est  a qu'on va donner   nos g n rations apr s 50 ans de SEDIF ? Il faut faire r fl chir les enfants,  a ne va pas. Vous savez bien que je l'ai dit   Andr  SANTINI. Il y a donc un probl me, on ne peut pas vous suivre puisqu'il y a d'autres solutions. SUEZ ne veut pas de ce proc d -l , Eau de Paris n'en veut pas, nous, Grand Paris Sud, nous proposons des alternatives, seulement il n'y a pas de place dans votre d bat, parce que le d bat ce n'est pas le d bat sur l'eau publique, c'est la CNDP qui vous a contraint d'en faire un d bat public parce que sur le fond Arvigny vous avez tent  de nous l'imposer, en douce comme  a. Et l  vous recommencez. Il y a une perte de confiance. Vous  tiez un syndicat, vous n' tes plus un syndicat. Moi, quand j'ai connu le SEDIF avec mes amis, c' tait un syndicat pour d fendre la ressource, pour que personne ne g che la ressource,  a, c'est l'histoire de l'eau,  a ne l'est pas. Comprenez que nous ne vous trouvons pas cr dibles sur ce qui est dit. Donc, pourquoi est-ce que vous ne faites pas le choix, ce que disait Philippe RIO,   savoir d'un Grenelle de l'eau pour que tous ceux qui ne font pas ce qu'il y a   faire, et l -dessus R gis TAISNE a raison, et vous aussi, et RIO aussi, il en a marre, qui doit l gif rer pour emp cher les polluants ? Qui doit l gif rer ? On a l' tat qui nous tape sur la gueule quand je vais me battre pour les retraites et puis quand  a pollue mon pays et mon d partement, l' tat ne dit rien, et j'ai le plus gros syndicat de France. Je dis cela parce que Monsieur SANTINI a  t  pendant des ann es aux manettes sur l'eau, un ministre, on a un probl me, on a un probl me. Vous avez un probl me de cr dit, vous ne sortirez pas indemnes de cet  change, pas ici, mais   l' chelle nationale.

*Applaudissements.*

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. S'il vous pla t, on passe aux autres questions. Monsieur, vous ne voulez pas prendre la parole ?

**[Intervenant non identifi -1:14:06]**

Non.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Nous prenons les quatre questions puis nous apporterons des r ponses.

**M. Jean-Claude OLIVA, Coordination eau**

Merci. Bonsoir. Jean-Claude OLIVA, coordination  le-de-France. En fait ce n'est pas vraiment une question que j'ai. Moi, j'ai un probl me avec la sinc rit  du d bat. Je pense qu'il y a des moments o  il faut arr ter les questions-r ponses et creuser. Quand on entend des r ponses qui ne sont pas sinc res, il faut s'arr ter un petit moment et creuser. L , moi j'ai entendu trois r ponses de la part du SEDIF qui ne sont pas sinc res. Donc je vais vous le dire et peut- tre qu'ils vont apporter d'autres r ponses qui seront plus sinc res. La premi re r ponse c'est sur la question de la qualit  de l'eau finalement. On nous dit que ce n'est pas une eau d min ralis e, ce n'est pas une eau d min ralis e qu'on va remin raliser. En fait, pour l'essentiel, ce que l'on peut comprendre c'est que c'est une eau osmos e, c'est- -dire une eau d min ralis e   laquelle on m lange une autre eau qui est nanofiltr e, donc cette eau-l  a des sels min raux, mais sauf que  a,  a se fait derri re, donc on ne veut pas trop nous l'expliquer, mais  a a une petite incidence, c'est qu'en fait dans l'eau nanofiltr e, il y a des sels min raux, mais il y a aussi des polluants, c'est- -dire que l'eau ultra pure, elle n'est pas si pure que cela et que malgr  tout si effectivement on avait seulement une eau osmos e, on n'aurait plus du tout de polluants et plus de sels min raux et il faudrait la remin raliser. L , on choisit de m langer deux eaux, dont une contient toujours les m mes micropolluants dont on pr tend se d barrasser.

La deuxi me chose que je ne trouve pas sinc re, c'est votre argument sur l'imm diat t . Votre projet n'est pas imm diat. Votre projet, c'est un projet pour dans dix ans. Si l'eau aujourd'hui, elle est limite, que fait-on pendant ces dix ans ? Vous n'allez rien faire ? Vous n'allez pas am liorer les conditions de traitement d s aujourd'hui ? Quand je dis dix ans, c'est vraiment optimiste, dix ans c'est sans compter tout ce qui va... comme tout grand projet industriel,  a prend un certain retard, donc ce sera dix ou quinze ans. Il faut donc arr ter de nous dire que votre projet est imm diat et que les r ponses politiques sont tr s lointaines.

Troisi me probl me de sinc rit , c'est sur vos histoires de pollutions diffuses. J'entends bien que ce sont des pollutions diffuses. Alors vous nous parlez de fermetures de captage, les fermetures de captage c'est sur des nappes souterraines, ce n'est pas sur des cours d'eau d'ailleurs, je vous fais remarquer au passage, mais bon voil , pollution diffuse, d'accord, pollution diffuse. Vous savez, il y a eu des  tudes du P25 que Monsieur TAISNE conna t sans doute certainement mieux que moi qui montrent qu'en  le-de-France les pollutions sont  pisodiques, elles sont au moment o  il y a des  pandages de la part des agriculteurs de pesticides et elles sont au moment o  il y a de grosses pr cipitations qui remobilisent les polluants. Donc  a veut dire qu'en fait on peut agir sur  a. On pourrait se dire qu'il y a quand m me des endroits qui impactent plus le fleuve que d'autres, mais on peut agir sur  a. Comment est-ce qu'on peut agir sur  a ? Tout simplement en analysant l'eau en continu et en adaptant son traitement   la charge polluante. C'est ce que vient de faire, Eau de Paris nous a pr sent  vendredi dernier sa nouvelle usine d'Orly, c'est ce qu'ils font, ils analysent l'eau en continu, donc il y a des moments o  elle est tr s pollu e avec des pesticides, c'est l'eau de la Seine, la m me que vous utilisez, il y a des moments o  elle est tr s pollu e, donc   ce moment-l  ils utilisent davantage de charbon actif et ils ont une action sur la pollution beaucoup plus importante et   d'autres moments ils en utilisent moins parce que l'eau est moins pollu e. Vous pourriez faire la m me chose. Au passage, vous parliez de Lausanne, mais   Lausanne, Veolia, finalement qui a le march , n'a pas choisi l'osmose inverse basse pression, il a choisi les charbons actifs. Donc ce qui montre qu'il y a des alternatives et que votre choix n'est pas si clair que cela.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Nous passons   c t .

**M. Yann BRUNO**

Bonsoir. Yann BRUNO. Moi, je bois l'eau calcaire d'une r gie d'une ville voisine. Quand un propos commence par se soucier de ma s curit  ou de ma sant , je me dis que je vais me faire avoir. Donc la rh torique de votre pr sentation, je la trouve assez mauvaise parce que  a ne fait pas r ver quand m me votre truc. Vous vous pr sentez comme de toute mani re, vous l'avez dit plusieurs fois, dans un syst me curatif, donc  a veut dire que, pour vous, c'est mort. On est dans l'in luctabilit  d'adopter votre syst me. Vous  tes des techniciens, vous pr sentez des trucs avec des termes tr s technicistes, mais sociologiquement c'est assez d cevant quand m me,  a ne fait r ver personne. Vous voyez, par exemple, vous aviez une bouteille en plastique sur la table, eh bien vous



aviez la possibilité de vous lever et d'aller chercher l'eau du robinet. Alors que moi, si vous faites votre truc, je n'aurai plus le choix. Donc je pense que démocratiquement, il y a vraiment une faille.

**Mme Georgette TRUMAN [orthographe-1:19:50], Habitante de Grigny**

Merci. L'essentiel de ce que j'allais dire a été dit, mais il reste un seul point. Monsieur le Maire a beaucoup parlé de cela qui est la situation de la commune dans laquelle je suis. Je suis à Grigny depuis 20 ans et Grigny fait partie des communes où la précarité sévit. Je vous ai écouté sur votre projet, vous comptez prendre 40 centimes par foyer, mais ce que vous oubliez c'est qu'en une année, c'est l'équivalent de 36 à 40 euros sur la facture annuelle. Pour une commune qui est la nôtre, c'est beaucoup. Nous sommes en pleine inflation, je ne vous apprend rien. La population de Grigny est à moitié une population qui vit dans la précarité. Donc, l'hiver dernier nous avons eu un sujet de problème énergétique ici, nos maisons n'ont pas été chauffées, la facture de l'eau chaude a augmenté et ainsi de suite. Alors de l'eau qui sort de nos robinets, vous nous dites aujourd'hui qu'elle n'est pas potable et que vous voulez la rendre potable. Pour cela, il faudrait que nous participions, sinon que nous contribuions pour que vous mettiez ce projet sur pied. Ce n'est pas mauvais, le problème c'est que nous ne pouvons pas, nous n'avons pas les moyens de le faire. Notre maire vous l'a si bien dit, peut-être que quand c'est lui qui le dit vous pensez que bon, le maire ne veut pas adhérer, la réalité c'est ça, c'est qu'ici, à Grigny, nous n'avons pas les moyens. Par exemple, sur 1000 habitants, il y a peut-être, je ne sais pas, moins de la moitié qui est solvable. Donc 40 centimes sur une facture annuelle chez nous ici, c'est beaucoup. Voilà ce que je voulais ajouter, merci.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup, Madame. Nous prenons une dernière question avant de passer à un temps de réponse parce que sinon nous n'allons pas nous souvenir de toutes les questions.

**Mme Anne BROCHOT, Habitante de Grigny**

Bonjour. Je me présente, j'habite Grigny, j'ai un grand garçon qui a dix ans. Se pose la question des rejets. Quelle société va-t-on laisser à ces jeunes ? Avez-vous mesuré l'impact ? Parce que vous le dites fort bien, ces 15 millions de foyers que vous alimentez, les rejets, ce ne sont pas des rejets à la marge, ce sont des rejets qui sont importants. Donc quel impact sur la biodiversité ? Puisqu'on sait que c'est une grosse problématique actuelle puisqu'il y a 100 ans disparaissait une espèce tous les 1000 ans, maintenant c'est 1000 espèces qui disparaissent par année, il y a donc une vraie prise en compte d'ailleurs au niveau national de cette question-là et donc c'est à cette question que je souhaitais que vous répondiez. J'avais une deuxième question. N'avez-vous pas peur, puisque d'ailleurs nous sommes en débat public et nous voyons les réactions, des effets sociaux vis-à-vis de la jeunesse qui prend ces questions à cœur et d'un effet Sainte-Soline ?

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Merci, Madame. Nous commençons avec les réponses puisqu'on a recueilli, si je ne me trompe pas, neuf questions, donc c'est beaucoup. Vous avez douze minutes pour répondre, on essaye.

**M. Éric REQUIS, Directeur général adjoint du SEDIF**

Je vais les prendre automatiquement dans l'ordre. Je voulais répondre à Madame d'abord sur la question du pouvoir d'achat sur les 30 à 40 centimes en plus sur la facture d'eau. De fait, je ne sais pas exactement comment ça fonctionne à Grigny, même si je sais que vous avez eu une grosse action pour maîtriser l'évolution du prix de l'eau et, je crois, faire baisser le prix ces dernières années. Sur le territoire du SEDIF, nous sommes attentifs aussi à essayer de maîtriser l'évolution du prix et nous avons un programme d'accompagnement pour nos usagers qui sont en difficulté justement pour les aider au paiement des factures d'eau. Donc ça, c'est quelque chose qu'on va continuer de faire, c'est-à-dire de trouver les moyens d'équilibre entre les ménages qui ont la capacité de payer leur facture d'eau et ceux qui sont plus en difficulté pour les accompagner au paiement des factures. Après ça renvoie à une autre question, ce qu'on est en train de faire c'est un investissement, je vais prendre une illustration, c'est comme quand quelqu'un choisit effectivement dans son appartement ou sa maison de changer ses fenêtres pour après consommer moins d'électricité, sur le coup ça coûte plus cher, après généralement le pari c'est que ça va coûter moins cher. Donc on est sur un sujet un peu équivalent.

Je vais répondre rapidement à Monsieur BORTOLI sur la question de qui décide. Je pense que vous connaissez suffisamment votre président, André SANTINI, pour savoir que ce n'est pas Veolia qui décide à sa place et que

c'est un projet du SEDIF et que ce n'est pas un projet de Veolia. Apr s je crois qu'on est plut t sur des questions d'ordre technique, donc je passe la parole   Arnold CAUTERMAN.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

Tr s rapidement d'ailleurs pour rebondir sur ce que dit Monsieur REQUIS, SUEZ d veloppe  galement la technologie en mati re de filtration sur membranes.

**M. Jacky BORTOLI, Adjoint Ville de Grigny**

Je peux vous sortir un PV, Monsieur, d'un Conseil d'administration, il ne faut pas dire cela, charbon actif.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur BORTOLI, laissez terminer, s'il vous pla t.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

Je suis l'actualit  du domaine de l'eau sur l'ensemble des territoires fran ais et je peux vous assurer que SUEZ d veloppe  galement le proc d . Je peux m me vous dire qu'Eau de Paris fait des tests aujourd'hui de filtration sur membrane, d'ultrafiltration et nanofiltration avec un fabricant hollandais.

**M. Jacky BORTOLI, Adjoint Ville de Grigny**

CarboPlus [inaudible-1:26:38].

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

Par contre o  je vous rejoins, et encore une fois j'insiste bien, v ritablement c'est le contexte qui est important.  a d pend aussi de la pollution ou des probl matiques de pollution ou de micropolluant que vous rencontrez. Tout   l'heure on parlait des pesticides et notamment du chlorothalonil, il n'y a pas qu'un m tabolite, il y en a plusieurs et il y en a au moins deux. Sachez que par exemple le charbon actif arr te l'un de ces deux m tabolites et pas l'autre. Typiquement, si vous retrouvez   nouveau les pilotes qui ont  t  faits   Lausanne, vous verrez que c'est la r alit . Donc  a d pend, ce sont vraiment des  l ments de contexte.

Ensuite, je vais essayer de r pondre tr s vite parce que forc ment vous avez  voqu , Monsieur OLIVA, la sinc rit  du d bat et la sinc rit  aussi des propos, encore une fois si j'ai une technique qui me permet d'arr ter 80 %, 90 %, 95 % d'une pollution, c'est toujours mieux que z ro, je le dis. Sur l'imm diat t , vous rebondissez sur le terme que j'emploie, mais encore une fois je vous ai expliqu  tout   l'heure que le court et le moyen terme, dans les m tiers que nous faisons, on n'est pas sur les m mes temporalit s. Arr tons, dans tout ce d bat, de mettre en opposition, et je rejoins m me Monsieur le Maire, la pr servation et la protection de la ressource et le traitement. Ce que je veux dire par l  c'est que j'ai suffisamment, croyez-moi, d'exp rience pour vous dire que j'ai aussi, par le pass , men    la fois les deux types de politiques et je sais qu'avec plus de 30 ans de recul, je peux vous assurer que c'est quelque chose de tr s, tr s lointain. Donc, faisons les deux, en effet.

Apr s vous  voquez   nouveau le charbon actif et notamment l'usine qui a  t  inaugur e par Eau de Paris, mais encore une fois, elle r pond   un contexte bien pr cis dans une logique aussi, quand Paris a lanc  son programme d'usine pour partie inaugur e   la fin de la semaine derni re, c'est quelque chose qui a quand m me  t  lanc  il y a maintenant plus de dix ans  galement avec un contexte qui n' tait pas le m me il y a dix ans qu'aujourd'hui. J'ai essay  de r pondre si possible   toutes les questions.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Il y avait une question qui concernait les aspects  conomiques, la pr carit  du contexte social et apr s il y avait des questions qui concernaient la biodiversit  et aussi les jeunes.

**M.  ric REQUIS, Directeur g n ral adjoint du SEDIF**

Sur la pr carit , sur l'aspect paiement de la facture, je vais r expliquer ce que j'ai expos , je me suis peut- tre mal exprim . De fait effectivement nous sommes tr s attentifs aux co ts que repr sentera ce projet pour les habitants et ce sera d'ailleurs en priorit , comme l'a rappel  R gis TAISNE, sur les habitants du territoire du SEDIF, Grigny n'est pas sur le territoire du SEDIF, donc n'est pas directement concern e par ce projet. Nous venons chez vous   la demande de Monsieur le Maire et de la Commission qui ont organis  un d bat, on nous demande de venir, on

vient, pour  changer avec vous. Pour le coup, ce qu'on cherche   faire depuis des ann es, c'est effectivement de d velopper,  a fait plus de dix ans qu'on travaille l -dessus, sur notre territoire, on cherche   accompagner les familles qui sont en difficult  avec des aides et ce n'est pas que des aides au paiement des factures, on les aide aussi   essayer de changer leurs habitudes parce que c'est en essayant de ma triser leur consommation, en leur expliquant qu'ils peuvent boire l'eau du robinet, qu'on va essayer de les aider   mieux ma triser leur facture d'eau   la fin de l'ann e et  a, plus on avance, plus on a des r sultats qui sont probants sur cette d marche d'accompagnement. Un des objectifs c'est justement d'essayer d'utiliser cette exp rience qu'on a d velopp e pour pouvoir accompagner pas seulement les m nages qui sont en difficult , mais tous les m nages pour les aider   changer leurs habitudes et  a, c'est vraiment quelque chose qu'on cherche   faire. Apr s, effectivement, je crois qu'il y avait plusieurs prises de parole pour demander ce qu'on laisse aux g n rations futures, ce qu'on fait, pourquoi on ne traite pas le probl me   la source. Il y a quelque chose qui a  t  abord  notamment par R gis TAISNE qui est que sur un certain nombre de sujets c'est l' tat qui devrait organiser ou prendre la d cision d'interdire telle ou telle pratique ou encore r glementer certains aspects qui ne sont pas r glement s aujourd'hui. Ce qu'on est en train de partager aujourd'hui c'est qu'en face de vous vous n'avez pas Superman, Superman n'existe que dans les films et notre capacit  c'est uniquement de faire les choses qui sont du domaine du possible techniquement, humainement, en fonction de ce qu'on sait faire et pour un co t qu'on essaye de ma triser et on ne cherche pas autre chose.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Je vais donner la parole   Monsieur le Maire pour qu'il puisse nous pr senter sa vision et apr s je voudrais aussi demander   Monsieur TAISNE de pr senter quelques  l ments de pr cision par rapport aux aspects  conomiques qui  taient vraiment le c ur de cette r union.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Merci. J'ai du mal   comprendre les r ponses   des questions qui sont simples, mais en fait c'est normal parce qu'en fait l'urgence, c'est l'urgence d'attendre. Sur le volet  cologique, on n'a pas de r ponse sur le rejet en milieu naturel. Sur la question des polluants, franchement, peut-on, dans un d bat public, de deux   trois mois, parler de termes que les citoyens ne ma trisent pas. Vous avez parl  de choses, les m tabolites, il y en avait une qui  tait bonne, l'une qu'on pouvait traiter et l'autre qu'on ne pouvait pas traiter, mais de quoi parle-t-on ? Le mot, on ne le conna t m me pas. Le d bat public nous permet d'avoir une premi re approche, mais rappelez-vous le moment du COVID et les d bats entre experts et scientifiques. Donc, l'eau, source de vie, a un probl me fondamental c'est qu'on peut fabriquer du doute, de la peur et des craintes   tirelarigot et donc il peut y avoir de fausses certitudes, des r alit s qui sont longues   se dessiner, et c'est la raison pour laquelle il est urgent d'attendre et de ne pas mettre en  uvre.

Le deuxi me volet, c'est celui du d bat entre curatif et pr ventif. Je suis d sol , aujourd'hui on nous pr sente un projet 100 % curatif, 100 % technologique et   aucun moment les alternatives qui sont devant la table ne sont, pour reprendre un terme du pr sident de la R publique, le mod le Amish o  on refuserait toute technologie. Par contre aujourd'hui la question qui est pos e par les citoyens, c'est- -dire quel  quilibre entre le tout technologique et la sobri t , le bon sens. Ne pas consommer de l' nergie, c'est la premi re r duction de la facture  nerg tique et donc ne pas polluer, c'est la premi re action pour avoir un environnement qui est sain.

Sur le volet pouvoir d'achat, ce matin, comme en ce moment on ne savait pas trop quoi faire, on a maintenu une r union dans cette salle, 40 personnes, sur la strat gie locale de lutte contre la pauvret    Grigny, premi re exp rimentation nationale. Que dit l'observatoire que nous avons ? Les chiffres issus de l'Institut de Paris, Institut d'Am nagement et d'Urbanisme qui fait des  tudes, en fait les pauvres du centre de Paris et de la premi re couronne du p rim tre SEDIF, ils vont dans notre secteur et ils vont dans le sud Val-d'Oise. Aujourd'hui, il y a,   partir du centre de Paris, un surench rissement de tout, de tout, du prix du logement, du prix des transports, du prix de l' nergie, qui fait que les populations s'en vont en deuxi me couronne de Paris. Effectivement le SEDIF n'est pas totalement sur notre secteur, mais   partir du moment o  nous sommes interconnect s, o  votre technologie, si elle est mise en  uvre, impactera notre mod le   nous, la question du pouvoir d'achat des usagers du SEDIF nous concerne ind niablement parce que vous nous imposez une technologie qui va surench rir le co t pour nous, l  o  tous les mouvements montrent que la deuxi me couronne s'appauvrit terriblement et vous  tes au c ur de ces contradictions de la m tropolisation. Je dirais m me que vous accentuez par  a, vous accentuez la

s gr gation sociale et spatiale. Or, nous souhaitons une eau qui soit inclusive et pas excluante. Donc pour toutes ces raisons, il est urgent d'attendre.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Je vais donner la parole   Monsieur TAISNE justement sur cette question, est-ce que ce projet impacte aussi les autres territoires, les autres r gies, du point de vue aussi  conomique ?

**M. R gis TAISNE, Chef du d partement « cycle de l'eau »   la FNCCR**

Oui, forc ment parce que le SEDIF c'est quand m me le plus gros service d'eau en France, donc ce qui est fait par le SEDIF a forc ment une incidence sur les autres   l' chelle nationale et m me europ enne. Ce n'est pas une question d'ailleurs de r gie ou pas de r gie, l  pour le coup c'est qu'effectivement   partir du moment o  sur un territoire important qui est regard  quand m me par tout le monde il y a une technologie, un mod le technico- conomique qui se d veloppe, il y a forc ment une incidence sur ce qu'il se passe ailleurs. C'est- -dire qu'on va se demander, dans les autres territoires, si l'eau est encore potable, si les limites de qualit , m me si elles sont respect es, sont suffisantes, etc. Une des interrogations qu'il y a, non pas   l'int rieur du SEDIF, mais   l'ext rieur, c'est : est-ce  a va d consid rer l'eau qui respecte simplement les limites de qualit  fix es par la directive et par le minist re de la Sant  ou est-ce que  a va entra ner les autres services, par effet tache d'huile, finalement d'adopter aussi ce m me type de solutions technologiques qui va g n rer les m mes types de co ts. Sachant qu'effectivement on parlait tout   l'heure des 200 euros par habitant, en fait les co ts en fonction de la population, plus le service est petit, plus le co t ramen    l'habitant est  lev . Il y a des  conomies d' chelle qui sont faites sur un territoire de 4 millions d'habitants qui ne sont pas les m mes sur un territoire de 1 million, et je ne parle m me pas d'une commune de 10 000 habitants o  on a les m mes probl matiques en assainissement. Donc oui,  a aura forc ment une incidence sur les exigences impos es ou suppos es qui peut conduire   moyen terme les autres    tre oblig s finalement d'adopter le m me type de solutions sur les territoires o  c'est possible.

Sur la question de la pr carit , je voulais juste dire, les m canismes de solidarit , dans le domaine de l'eau comme ailleurs, fonctionnent quand il y a plus de contributeurs que de b n ficiaires, c'est logique. C'est- -dire que s'il y a trop de gens   aider et trop peu de personnes qui contribuent,  a devient « tr s cher »,  a p se tr s lourd sur, par exemple, le prix de l'eau de ceux qui la payent et donc  a fonctionne bien sur un territoire o  il y a un  quilibre social avec une part suffisamment importante de population « riche » qui,   un co t marginal pas trop  lev , peuvent supporter le financement ou contribuer au financement du service pour les personnes plus pauvres. C'est s r que dans des territoires o  il y a une part importante de population en situation de pr carit , le m canisme de solidarit  interne est plus compliqu    tenir. On avait travaill  dans le cadre de l'exp rimentation,  ric REQUIS en parlait tout   l'heure, de l'exp rimentation de [incompris-1:39:40] et c'est vrai qu'une des grandes difficult s qu'ont eues les territoires des DOM, Saint-Paul de La R union ayant 55 % de sa population sous les minima sociaux et le seuil de pr carit , c'est de mettre en place au sein du service une solidarit  entre l'usager riche et l'usager pauvre. C'est compliqu  parce qu'il y a plus de la moiti  de la population qui doit b n ficier de l'aide. L  aussi, c'est plus facile sur un territoire sur lequel il y a des riches et des pauvres d' quilibrer une politique sociale. Donc  a peut avoir une incidence sur certains territoires o  on n'a pas une mixit  suffisante pour permettre une politique sociale qui soit – le terme est peut- tre un peu dur – « supportable » par les riches. Les gens qui ne sont pas en situation de pr carit , payer 10 euros de plus par an, c'est possible, mais si c'est 50, 60, 70, 80 euros parce qu'il y a finalement beaucoup de gens en pr carit    aider, il existe un risque de d crochage.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Je prends les deux derni res questions que nous n'avons pas pu prendre avant et apr s il faut que l'on termine et qu'on passe   la phase suivante.

**M. Lamine CAMARA, Habitant de Grigny**

J' coute et j'ai vu la petite vid o, on nous dit aujourd'hui que l'eau est sale et cette nouvelle technologie permettra de rendre l'eau moins sale parce que ce n'est pas trait    100 %. Pour  a, il faut payer un peu plus, comme toujours, on nous le pr sente comme  a. Dans cette r flexion, il y a la question d'aller chercher les 17 % qui se ravitaillent correctement avec de l'eau en bouteille. Aujourd'hui la question est pos e d'aller chercher cela, mais est-ce qu'on se pose la question d j  qu'ils vont d crocher du fait effectivement de l'augmentation de ce prix-l  ? Quand on va encore plus loin, les r flexions sur 100 ou 50 ans, avec les effets du changement climatique, l'eau deviendra tr s rare. Ce qui n'est pas sans cons quence sociale, mais derri re, pour aller chercher de l'eau sur le plan international.

d bat public organis  par

En regardant mon territoire, quand j'entends tout cela, je me dis qu'aujourd'hui on est dans les associations qui font la distribution alimentaire et demain, du fait de la raret  de l'eau, nous allons assister   la distribution de l'eau dans les citernes. La question que je me pose, l'eau c'est un bien en commun, il faut regarder cela. Aujourd'hui la r flexion, surtout ce que le maire dit, c'est un Grenelle de l'eau, il est urgent d'attendre, r fl chir, penser ensemble, pour pr server un bien commun. Je vais loin, quand on conn it les cons quences potentielles du fait de la raret  de l'eau, du fait des guerres qui seront d clench es, du changement climatique et tout ce que je viens de dire, est-ce qu'il ne faut pas r fl chir   une nationalisation de bout en bout de l'eau dans la mesure o   a doit  chapper effectivement   la finance ? Thomas SANKARA, en 1981, posait d j  la question, il faut choisir entre le champagne pour quelques-uns et l'eau publique pour tout le monde. Je vous remercie.

*Applaudissements.*

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci. Nous prenons la deuxi me question.

**M. Ganesh DJEARAIYJN, Habitant de Grigny**

Bonsoir. Quand on vous entend parler, je rejoins les propos de Monsieur qui a pris la parole, on parle de l'eau en termes de business et en fait c'est un bien commun et depuis un moment on entend parler facture d'eau, aide   payer les factures, essentiellement dans votre projet d'osmose invers e, on a bien compris qu'il y avait une captation d'eau de 15 %   20 % suppl mentaires. Du coup, fatalement, m me si vous faites un investissement et que derri re vous dites que les factures vont diminuer, on n'a pas de certitudes parce que fatalement plus vous captez d'eau plus il vous faut de l' nergie pour faire fonctionner les usines et plus, derri re, les factures, pour les habitants, elles sont cons quantes. Quand on voit qu'en Seine-Saint-Denis, la r gie publique, elles sont ensemble au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et quand on voit telle commune qui a r int gr  le SEDIF, les factures des habitants avec un diff rentiel de 8 %, je n'ai pas l'impression que votre syst me soit louable. Ensuite, il y a une question qui me vient   l'esprit, c'est le projet qui a capot  en Seine-et-Marne de l'usine d'Arvigny. Pourquoi est-ce que le pr fet ne vous a pas accord  l'autorisation environnementale de cette usine pilote qui  tait, au d but, accept e ? Donc je me dis,   partir du moment o  un pr fet qui est repr sentant de l' tat ne vous accorde pas les autorisations environnementales, je ne sais pas si votre projet est toujours   faire. Ensuite, les propos de Monsieur BORTOLI concernant...

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

La derni re, s'il vous pla t.

**M. Ganesh DJEARAIYJN, Habitant de Grigny**

Oui. Les propos de Monsieur BORTOLI sur le lobbying de Veolia. On voit bien que l'eau est devenue un business quand on voit que Veolia a pris le monopole sur l'eau, que derri re on voit qu'ils s'exportent mondialement, on voit encore que l , en Arabie Saoudite, ils viennent de signer un contrat de plusieurs millions de dollars pour une usine de dessalement avec le m me syst me, donc qu'on ne vienne pas nous dire que derri re il n'y a pas un lobbying financier et que Veolia n'est pas pr sent, on sait que Veolia met la pression pour arriver   ce syst me d'osmose invers e. Merci.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci pour vos questions. Je passe la parole au SEDIF pour vous r pondre. On ne fera pas le tour cette fois des trois intervenants parce que je veux apr s qu'on puisse passer   la phase de contributions individuelles. Donc d'abord les r ponses et apr s je vais vous expliquer.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur g n ral des services techniques du SEDIF**

Je vais r pondre tr s rapidement   certaines observations, notamment sur Arvigny. Donc, le pr fet n'a pas  mis un avis n gatif, le pr fet n'a pas r pondu. L , en l'occurrence, pour un cas comme celui-l , je suis d sol , c'est le cas.

**M. Ganesh DJEARAIYJN, Habitant de Grigny**

Non, c'est faux.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF**

Non, je vous assure, Monsieur, c'est vrai.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Vous n'avez pas eu l'autorisation, vous n'avez pas eu un accord, ça s'appelle un refus.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Monsieur le Maire, je vous prie de le laisser conclure et répondre, après vous pourrez ajouter votre point de vue.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

On ne peut pas dire des choses comme ça, excusez-moi, on parlait de sincérité dans le débat.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public**

Monsieur le Maire, vous allez répondre après, laissez-le terminer sa réponse et vous aurez l'opportunité de poser votre question et donner votre avis.

**M. Arnold CAUTERMAN, Directeur général des services techniques du SEDIF**

Donc la vérité c'est bien celle-là, vous pouvez la contester si ça vous fait plaisir. Après, on parlait de la notion de patrimoine commun pour l'eau et vous avez entièrement raison, mais il faut juste savoir que ça existe depuis 30 ans avec la loi sur l'eau et ça a été reconnu comme tel.

Ensuite, le SEDIF, dès lors qu'il peut le faire, fait ce qu'il faut en matière de politique de protection de la ressource et d'ailleurs c'est le cas justement pour Arvigny, il faut savoir que depuis déjà très longtemps et d'ailleurs un nouveau programme a été mis en place sur la période 2020 – 2025, nous menons des actions de prévention dans un programme qui s'appelle « Terre & Eau » avec 260 exploitations agricoles sur 31 000 hectares et aujourd'hui nous allons mettre, ce qui était fait l'année dernière d'ailleurs par Eau de Paris, vous voyez, donc on utilise les mêmes outils quand on est dans le même contexte, nous allons mettre à partir de l'année prochaine en place ce qu'on appelle du paiement pour services environnementaux. Je m'explique. C'est tout simplement pour aider les agriculteurs à réussir leur conversion vers soit une agriculture biologique soit ce qu'on appelle une agriculture qui est plus respectueuse et qui utilise moins de désherbant, etc., et justement tout ceci en lien avec des actions qui sont dites fondées sur la nature avec de la biodiversité, etc., et notamment, ça veut dire qu'avec trois autres acteurs, nous mettrons en place des dispositifs depuis de nombreuses années sur le même sujet. Voilà, je pense avoir répondu assez rapidement aux questions techniques. Peut-être que, Éric, tu veux apporter des compléments.

**M. Éric REQUIS, Directeur général adjoint du SEDIF**

Sur ce qui consiste à dire que l'eau est un business, non, le but c'est d'avoir justement un service public qu'on rend et avec un prix qui est maîtrisé et c'est pour ça qu'on parle et ça, c'est le but, ça rejoint la préoccupation de Madame, c'est de dire qu'il faut faire en sorte que le service, on l'apporte avec la meilleure qualité de service, la meilleure qualité d'eau, pour un prix, un niveau de facture qui reste maîtrisé et c'est ça l'enjeu qu'on partage tous.

**M. Ganesh DJEARAIJN, Habitant de Grigny**

Pourquoi est-ce qu'il y a une telle différence au niveau de la facture pour les habitants d'une commune qui a réintégré le SEDIF ?

**M. Éric REQUIS, Directeur général adjoint du SEDIF**

Parce qu'on ne fait pas les mêmes choix, on ne fait pas les mêmes choix en termes de gestion, on ne fait pas les mêmes choix en termes d'investissements, on n'a pas automatiquement les mêmes préoccupations et le prix de l'eau, pour le coup, il y a effectivement un effet immédiat éventuellement si vous comparez deux prix de l'eau, à un moment il y en a un qui va être plus haut, il y en a un qui va être plus bas. Le prix de l'eau à Grigny est supérieur au prix de l'eau du SEDIF pour des raisons historiques sur certains aspects et après pour des raisons qui sont plus techniques. Après, ça se regarde aussi dans la durée, on pourrait faire un prix de l'eau plus bas, il suffirait effectivement d'investir un peu moins sur certains aspects, mais pour le coup ça se regarde dans le temps, effectivement, l'évolution du prix et la question c'est de voir dans le temps comment on arrive à maîtriser l'évolution de ce prix.



**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci.

**M. Philippe RIO, Maire de Grigny**

Rapidement, sur le d bat sur l'eau bien commun, eau bien  conomique, on ne va pas se raconter des choses, il y a deux  coles. Il y a celle qui est de la Banque mondiale, du FMI, port e par le Forum mondial de l'eau, pr sid e par l'ancien pr sident de Veolia, qui travaille massivement, et je l'ai constat  de mes yeux,   New York sur un lobby organis  pour que l'eau reste un bien  conomique. Le d bat aujourd'hui, devant la rar faction, le changement climatique, c'est d'en faire un bien commun pour que l'on puisse coop rer sur cette ressource. Et c'est tellement vrai que sur ce territoire de Grand Paris Sud, avec le concurrent copain de Veolia, SUEZ, nous prenons la d cision   quatre intercommunalit s, regroup es   travers un syndicat mixte ferm , de dire que le prix de l'eau que nous achetons n'est pas   70 centimes le m tre cube, mais   45. Donc la diff rence entre les 45 centimes que nous pensons  tre le co t de revient d'une eau potable n'est pas 70, l' cart entre 45 et 70,  a s'appelle du profit et donc on fait du profit sur un bien qui est n cessaire, qui n'est pas que n cessaire, qui est indispensable   la vie. Le sujet de fond, c'est celui-ci. Donc, l'eau bien commun, c'est un combat qui n'est pas encore gagn  et on en a pour preuve, sur le territoire de Grand Paris Sud, oui, si le prix de revient de l'eau est   45, on le laisse   45 et le passage   70 c'est de l'argent,  a s'appelle des profits qui vont dans la poche des actionnaires.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur TAISNE, la derni re r ponse   ces questions.

**M. R gis TAISNE, Chef du d partement « cycle de l'eau »   la FNCCR**

C' tait juste sur la question de la nationalisation. Je ne crois pas que ce soit une solution au sens o  les ressources en eau c'est tr s local, l'eau ne se transporte pas si bien que cela, on peut faire des tuyaux, mais c'est quand m me tr s cher par rapport   un kilowattheure d' lectricit , c'est compliqu  de transporter de l'eau. Les ressources en eau ne sont pas les m mes, les quantit s d'eau ne sont pas les m mes et donc il y a quand m me un c t  tr s local qui reste important. Il y a des territoires o  il y a plein d'eau et ce n'est pas choquant qu'elle soit moins ch re qu'  des endroits o  elle est plus rare ou plus compliqu e   traiter. Il y a des endroits o  il faut faire des  conomies d'eau de mani re absolue et c'est absolument n cessaire si on veut que tout le monde en ait, il y a d'autres endroits o  on est quand m me aujourd'hui plus prot g  des p nuries. La sobri t  est toujours tr s bien, mais il n'y a pas forc ment les m mes enjeux. Cela reste donc une gestion locale,  a reste une gestion   voir avec les parties prenantes, avec les agriculteurs du coin, avec les industriels, les usagers, pour b tir un projet de territoire autour de l'eau. Donc je ne crois pas que l' tat ait fait la preuve qu'il  tait plus efficace sur ce type de gestion. Je pense qu'il faut laisser aux collectivit s locales et au tissu socio- conomique local le soin de concevoir la politique de l'eau, l' tat  tant quand m me derri re un garant pour s'assurer que ce qu'on fait   un endroit n'a pas d'impact n gatif sur les territoires d'  c t . C'est par exemple le cas, si je pollue en amont d'une rivi re, ce sont ceux qui sont en dessous qui ont la pollution. Si je ne g re pas bien le ruissellement en haut, ce sont ceux d'en bas qui ont les inondations. L  l' tat a un vrai r le de garant d'int r t g n ral et d'une coh sion suffisante entre notamment l'amont et l'aval.

**Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public**

Merci beaucoup. Merci aussi   vous pour toutes vos questions et vos interventions. Nous passons dans la salle d'  c t . L  vous avez d'une part quelque chose   grignoter, quelque chose   boire et vous avez aussi des tables avec des tableaux et des post-its, nous allons recueillir vos avis, vos questions, vos recommandations. Vous avez des facilitateurs qui vont vous aider effectivement    crire ces post-its,   pr senter,   poser vos questions et vos recommandations pour les recueillir pour le compte-rendu final. Nous vous attendons donc dans l'autre salle. Merci beaucoup.